

Communiqué de presse

Nanterre, le 5 octobre 2020

Covid-19, zone d'alerte maximale : l'Université Paris Nanterre maintient son organisation qui est adaptée aux nouvelles mesures restrictives

L'Université Paris Nanterre a rouvert ses portes le 21 septembre avec une organisation adaptée au contexte de contrainte sanitaire forte lié à l'épidémie de coronavirus (voir le communiqué du 16 septembre). Cette organisation mise en place à la rentrée est adaptée aux nouvelles mesures restrictives annoncées aujourd'hui par le gouvernement.

La réduction de la capacité d'accueil de l'université à 50 % déjà mise en place est maintenue et le fonctionnement en alternance des enseignements (présentiel/à distance) se poursuit pour les plus de 30 000 étudiant.e.s inscrit.e.s.

Les mesures mise en œuvre et les moyens importants déployés permettent de rendre possible les enseignements et la vie ensemble tout en protégeant la santé de la communauté universitaire et en luttant contre la propagation du virus.

Les salles de classes ou amphithéâtres remplis à 50 % de leur capacité, avec un fonctionnement en rotation : une semaine de cours en présentiel, une semaine de cours à distance en ligne

Les cours se poursuivent pour les **plus de 30 000 étudiants inscrits** à ce jour à l'université (dont plus de 11 000 néo-entrants) avec **un fonctionnement en rotation par demi-groupes** mis en place depuis le 21 septembre, qui s'applique pour la plupart des enseignements (pour toute formation de plus de 20 personnes). Les effectifs sont divisés en deux afin de permettre la distanciation physique dans les salles de cours et les amphis. Les étudiant.e.s ont cours en alternance par demi-groupes comme suit :

- Une semaine de cours en présentiel
- Une semaine de cours à distance et en ligne

Les salles de classes et les amphithéâtres ne sont remplis qu'à 50 % de leur capacité.

Le vendredi 2 octobre un renforcement de la signalétique a été opéré dans les amphithéâtres rappelant que la distanciation physique doit être respectée et qu'une place sur deux doit rester libre.

Des mesures sanitaires applicables à tou.te.s pour rendre possible les enseignements et la vie ensemble tout en protégeant la communauté universitaire

Les services de l'université se sont mobilisés et des moyens importants ont été déployés afin de permettre l'accueil des étudiant.e.s et des personnels. Près de 350 000 euros de dépenses supplémentaires liées au contexte sanitaire sont en cours pour le matériel de protection sanitaire (masques, gel, stations d'hygiène...).

Un ensemble de règles générales est appliqué depuis la rentrée afin de rendre possible les enseignements en présentiel et la vie ensemble tout en protégeant la santé de toute la communauté universitaire. Il s'accompagne de la mise en œuvre d'aides à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

+ 190 000 masques achetés par l'université

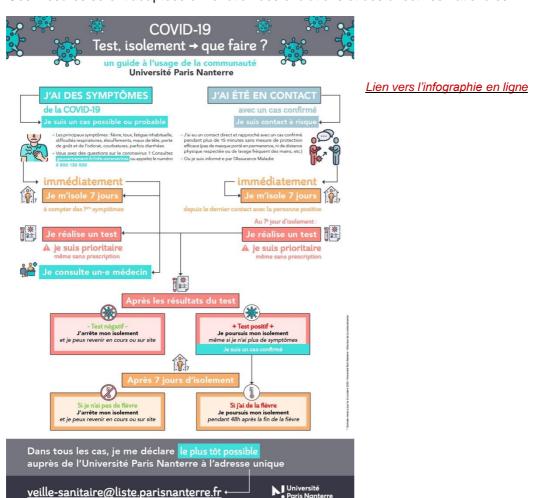
- 2 masques réutilisables sont fournis par l'université aux étudiant.e.s boursiers, soit 14 000 masques distribués au 7000 boursiers.
- Pour les autres étudiant.e.s une demande peut être effectuée auprès de la commission d'aide sociale
- 6 masques réutilisables sont fournis aux enseignant.e.s; des masques jetables seront remis aux vacataires
- 10 masques réutilisables sont fournis aux personnels administratifs

Avec notamment:

- Port du masque obligatoire dans tous les espaces intérieurs et extérieurs
- Respect de la distanciation physique d'au moins un mètre dans les salles de cours et les amphis ; une place sur deux doit rester libre
- Respect des sens de circulation mis en place pour éviter les croisements
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique (distributeurs sans contact) à l'entrée et dans les hâtiments
- En cas de Covid confirmé, probable ou de contact à risque, les étudiant.e.s et personnels doivent se déclarer à veille-sanitaire@liste.parisnanterre.fr

+ d'infos sur les mesures sanitaires mises en œuvre

Ces mesures seront adaptées en fonction des évolutions et des directives nationales.



Contact Presse:
Direction Communication
Université Paris Nanterre
Iudivine.faes@parisnanterre.fr
07 62 09 47 47

A Propos de l'Université Paris Nanterre

Située à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires de « La Défense » et au coeur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'université Paris Nanterre est une université à dominante SHS qui accueille chaque année près de 34 000 étudiants. Elle couvre le large éventail des Arts, Lettres et Langues, des Sciences Humaines et Sociales et des Sciences juridiques, économiques et de gestion, qui en fait l'une des plus grandes universités françaises dans ce domaine, mais elle comporte également un volet scientifique de grande qualité autour des Mathématiques, de l'Énergétique et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. La recherche est une des forces majeures de cette université dotée de 6 écoles doctorales, de 820 enseignants-chercheurs et de 250 chercheurs CNRS : elle héberge la Maison des Sciences de l'homme Mondes (USR-CNRS), La contemporaine et le Labex Les Passés dans le Présent. L'université est membre de la COMUE Paris Lumières, avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et le CNRS. www.parinanterre.fr